

BE-A0525_714007_714350_FRE

**Inventaire des archives de la Commission
d'assistance publique de Bois-de-Villers / E.
Bodart**



**Het Rijksarchief in België
Archives de l'État en Belgique
Das Staatsarchiv in Belgien
State Archives in Belgium**

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:	3
Consultation et utilisation	4
Conditions d'accès.....	4
Histoire du producteur et des archives	5
Producteur d'archives.....	5
Nom.....	5
Historique.....	5
Archives.....	6
Historique.....	6
Contenu et structure	7
Contenu.....	7
Sélections et éliminations.....	7
Mode de classement.....	7
 DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS	 9
I. Secrétariat.....	9
II. Gestion du personnel.....	10
11 - 13 Dossiers personnels des Secrétaires-Receveurs. 1946-1976.....	10
III. Comptabilité.....	11
15 - 16 Budgets de la Commission et modifications. 1935-1976.....	11
17 - 19 Comptes de la Commission. 1933-1976.....	11
20 - 24 Pièces justificatives des comptes de la Commission. 1950-1977.....	11
25 - 26 Grands livres du Receveur. 1959-1973.....	11
IV. Mission sociale.....	13

Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:

Commission d'assistance publique de Bois-de-Villers

Période:

1898 - 1977

Numéro du bloc d'archives:

BE-A0525.507

Etendue:

- Dernière cote d'inventaire: 36
- Etendue inventoriée: 1.1 m

Dépôt d'archives:

Archives de l'Etat à Namur

Consultation et utilisation

CONDITIONS D'ACCÈS

Tous les documents du fonds d'archives du Bureau de bienfaisance et de la Commission d'assistance publique de Bois-de-Villers ont plus de trente ans et sont donc publics. Il faudra toutefois demander l'autorisation du Centre public d'action sociale de Profondeville, successeur en droit de ces institutions, pour pouvoir consulter les dossiers sociaux de moins de 100 ans conservés.

Pour la reproduction des documents, les règles en vigueur aux Archives de l'État sont d'application.

Histoire du producteur et des archives

PRODUCTEUR D'ARCHIVES

NOM

Commission d'assistance publique de Bois-de-Villers

Prédécesseur

Bureau de bienfaisance de Bois-de-Villers

HISTORIQUE

Les lois des 7 frimaire (27 novembre 1796) et 20 ventôse de l'an V (10 mars 1797) instaurent les Bureaux de bienfaisance dont la tâche principale sera l'octroi des secours à domicile aux pauvres.. Le Bureau de Bois-de-Villers fut créé dans la foulée. Son action au XIXe siècle nous est mal connue. Le plus ancien document conservé date de 1898.

L'essentiel des archives encore présentes concernent donc le XXe siècle.

L'organisation subsiste ainsi jusqu'au vote de la loi organique de l'assistance publique du 10 mars 1925 (*Moniteur Belgedu* 20 mars 1925). Par celle-ci, le législateur belge opère la fusion des Hospices civils et des Bureaux de bienfaisance en une nouvelle institution, les Commissions d'assistance publique (CAP). La CAP de Bois-de-Villers gèrera l'aide aux indigents de 1925 à 1977. Par la loi organique du 8 juillet 1976 (*Moniteur Belgedu* 5 août 1976), sont créés les Centres publics d'aide sociale (CPAS). Le 1er avril 1977 est donc installé le nouveau Conseil de l'aide sociale de Profondeville, commune ayant notamment absorbé celle de Bois-de-Villers suite aux fusions du 1er janvier de la même année. Cet événement met fin à l'existence de la CAP de Bois-de-Villers.

Le Bureau de bienfaisance est composé dans les petites communes comme Bois-de-Villers de cinq membres, élus par le Conseil communal. Celui-ci est présidé par le Bourgmestre de la commune et dispose d'un personnel se limitant au Secrétaire et au Receveur, charges qui sont cumulées par la même personne. Au cours de son existence, il n'a à traiter pour l'essentiel que le renouvellement des membres et les approbations des comptes et budgets. Son activité n'est pas très importante.

La transformation du Bureau de bienfaisance en Commission d'assistance publique ne change pratiquement rien à l'action sur le terrain de cet organisme, très limitée. Il faut toutefois noter un accroissement considérable des activités durant la Deuxième Guerre mondiale lorsque les CAP sont chargées de l'organisation pratique et de la distribution sur le terrain des secours civils, sous la supervision des Offices du travail, du Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale et de celui de l'Intérieur et de la Santé (Arrêté du 29 juin 1940 relatif à l'allocation de secours aux personnes en état de besoin).

La CAP de Bois-de-Villers est conformément à la loi composée de 5 membres élus tous les 6 ans par le Conseil communal. Ceux-ci élisent ensuite parmi eux un Président dont les fonctions prennent fin en même temps que le mandat. Le personnel se compose

toujours d'un Secrétaire et d'un Receveur, charges qui sont cumulées en l'occurrence par la même personne.

ARCHIVES

HISTORIQUE

Les archives du Bureau de bienfaisance et de la Commission d'assistance publique de Bois-de-Villers accompagnèrent de tout temps les archives communales de cette commune.

Après la fusion des communes en 1977 et probablement au cours du classement des archives des anciennes entités par l'Union des Villes et Communes en 1985-1986, les archives des anciennes Commissions d'assistance publique furent transmises au Centre public d'action sociale de Profondeville dont le siège se situe encore actuellement rue Jules Borbouse, 66, à Bois-de-Villers.

Lors d'une visite de surveillance des archives entreprise par Françoise Jacquet-Ladrier, Assistante aux Archives de l'État à Namur, en 1991, la précarité de la conservation de ces documents était signalée, puisqu'ils étaient stockés dans le grenier de la garderie pour enfants.

Ce n'est finalement qu'en 2006 que les responsables du CPAS prirent l'initiative de trouver une solution durable pour les archives des anciennes CAP, en raison du manque de place disponible pour le stockage. Un tri fondé sur les directives des Archives de l'État fut opéré par un employé du CPAS : les archives historiques sélectionnées furent déposées ensuite aux Archives de l'État à Namur ; les autres furent éliminées avec l'autorisation légale prévue.

Le transfert effectif des archives historiques des anciennes CAP de l'entité de Profondeville, dont celle de Bois-de-Villers, est intervenu le 16 août 2007 (registre d'entrées et dossier d'acquisition 2007/18 aux AÉN).

Contenu et structure

CONTENU

Les archives du Bureau de bienfaisance et de la Commission d'assistance publique de Bois-de-Villers ont une portée essentiellement locale et couvrent principalement la période d'activité de la CAP jusqu'en 1977.

Les archives décrites ont principalement trait à l'organisation des deux institutions qui se sont succédées. Une place importante est prise par leur comptabilité, assez complète depuis la création de la CAP.

Avant les opérations de tri intervenue en 2007, des documents avaient déjà disparu. On notera pour l'essentiel l'absence des registres aux délibérations du Bureau de bienfaisance et de la Commission depuis la période française jusqu'en 1967 !

Les accroissements futurs ne pourraient éventuellement provenir que de la restitution de documents égarés.

SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS

Avant le transfert des documents aux Archives de l'État à Namur, le CPAS de Profondeville a opéré un tri des archives restantes sur base des directives des Archives de l'État. Cependant, en raison du peu d'archives conservées et des disparitions antérieures, l'ensemble des dossiers sociaux encore présents fut intégralement gardé.

MODE DE CLASSEMENT

Le fonctionnement des Bureaux de bienfaisance et des Commissions d'assistance publique de petites communes rurales reposait essentiellement sur le Secrétaire et le Receveur, qui souvent étaient une même personne. On a donc opté pour un classement fonctionnel des archives, qui se justifiait complètement par la conservation en vrac de ces documents.

La structure de l'inventaire suit globalement celle du tableau de tri proposé par les Archives de l'État.

Description des séries et des éléments

I. SECRÉTARIAT

- | | | |
|----------|--|-----------|
| 1 | Extraits du registre aux délibérations du Bureau. 1898-1909. | 1 chemise |
| 2 | Registre aux délibérations de la Commission. 1967-1976. | 1 volume |
| 3 | Dossier concernant le renouvellement annuel, par cinquième, des membres du Bureau. 1898-1924. | 1 chemise |
| 4 | Extrait du registre aux délibérations concernant la nomination d'un membre du Bureau. 1900. | 1 pièce |
| 5 | Dossier concernant la nomination et l'installation des membres de la Commission. 1925, 1937, 1947, 1953, 1959 et 1965. | 1 chemise |

II. GESTION DU PERSONNEL

- 6** Modifications au statut pécuniaire du Secrétaire et du Receveur. 1969-1970.
2 cahiers
- 7** Modifications au statut pécuniaire des agents. 1964-1967.
1 chemise
- 8** Dossier concernant l'octroi d'une bonification de restructuration du personnel. 1967-1970.
1 chemise
- 9** Dossier concernant l'octroi d'une allocation de programmation du personnel. 1968, 1970, 1971 et 1973.
1 chemise
- 10** Extrait du registre aux délibérations concernant l'octroi d'une allocation de revalorisation. 1971.
1 cahier
- 11 - 13 DOSSIERS PERSONNELS DES SECRÉTAIRES-RECEVEURS. 1946-1976.**
- 11** Raoul Leloup. 1949-1953.
1 chemise
- 12** Thomas Simon. 1953-1976.
1 chemise
- 13** René Tassiaux. 1946-1950.
3 pièces

III. COMPTABILITÉ

- 14** Budget du Bureau. 1925. 1 cahier
- 15 - 16 BUDGETS DE LA COMMISSION ET MODIFICATIONS. 1935-1976.**
- 15** 1935-1940, 1943, 1945-1947. 1 liasse
- 16** 1948-1973, 1975-1976. 1 liasse
- 17 - 19 COMPTES DE LA COMMISSION. 1933-1976.**
- 17** 1933-1947. 1 liasse
- 18** 1948-1962. 1 liasse
- 19** 1963-1971, 1973-1974, 1976. 1 liasse
- 20 - 24 PIÈCES JUSTIFICATIVES DES COMPTES DE LA COMMISSION. 1950-1977.**
- 20** 1950. 1 liasse
- 21** 1956. 1 liasse
- 22** 1962. 1 liasse
- 23** 1968. 1 liasse
- 24** 1976. 1 liasse
- 25 - 26 GRANDS LIVRES DU RECEVEUR. 1959-1973.**
- 25** 1959-1961 et 1963.

		1 liasse
26	1964-1967, 1970-1973.	1 liasse
27	Livres-journaux de caisse. 1948, 1949, 1951-1955.	1 liasse
28	Compte de fin de gestion. 1949, 1976.	1 chemise

IV. MISSION SOCIALE

- 29** Dossiers individuels des personnes bénéficiant d'une pension de survie. 1957-1972. 1 liasse
- 30** Dossiers individuels des personnes bénéficiant du Fonds Commun de l'Assistance Publique. 1951-1956. 1 chemise
- 31** Dossiers individuels des personnes bénéficiant du Fonds Spécial d'Assistance. 1961-1970. 1 chemise
- 32** Dossiers individuels des personnes colloquées. 1955-1971. 1 liasse
- 33** Dossiers individuels d'enfants placés. 1950-1970. 1 liasse
- 34** Dossiers individuels des personnes séquestrées à domicile. 1956-1973. 1 chemise
- 35** Dossiers individuels de secours. 1950-1974. 1 liasse
- 36** Dossiers individuels des personnes bénéficiant de l'assistance aux handicapés. 1958-1975. 1 chemise